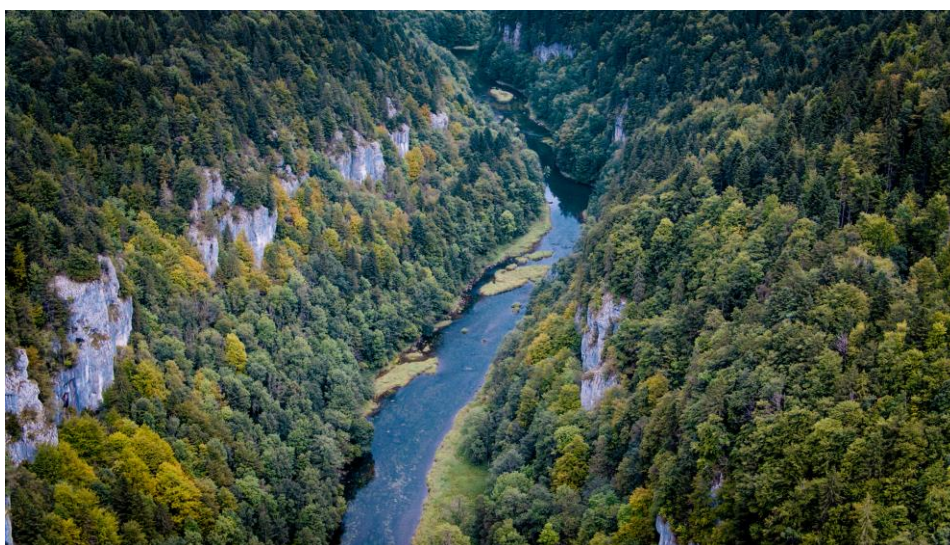


COMMUNIQUE DE PRESSE – 23 janvier 2020

## Quatrième réunion publique sur le Doubs franco-suisse



Parc naturel régional du Doubs

Place du 23-Juin 6  
Case postale 316  
CH-2350 Saignelégier

T +41 32 420 46 70  
[info@parcdoubs.ch](mailto:info@parcdoubs.ch)  
[www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch)

PETR du Pays Horloger

ZA du Bas de la Chaux  
16 rue des Dolines  
BP 13100  
FR-25503 Morteau

T +33 3 81 68 53 32  
[www.pays-horloger.fr](http://www.pays-horloger.fr)

**Le Parc du Doubs et le Pays Horloger organisent une nouvelle séance d'information sur le Doubs franco-suisse, qui aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février, de 9h00 à 12h00 à la mairie de Damprichard, en France. Acteurs locaux, représentants des autorités des deux pays et Parcs présenteront à tour de rôle les actions engagées pour améliorer la qualité des eaux de la rivière.**

Porteurs de l'ambition partagée d'un Parc transfrontalier, le Parc naturel régional du Doubs et le Pays Horloger sont attentifs à la résolution des problématiques qui affectent le Doubs. La prochaine séance publique d'information fera le point sur l'avancée des travaux engagés pour restaurer la qualité des eaux et atténuer les impacts de l'exploitation hydraulique. Le Parc du Doubs fera état des mesures qu'il porte en faveur des milieux naturels et des espèces associées au Doubs, alors que le Pays Horloger précisera les perspectives du projet de Parc naturel régional.

### **Une collaboration transfrontalière pour le Doubs**

Depuis 2011, plusieurs groupes de travail binationaux ont été mis en place par la France et la Suisse pour améliorer le fonctionnement hydrologique et écologique du cours d'eau, dont la qualité est affectée par des pollutions d'origines diverses (domestiques, agricoles, sylvicoles et industrielles) et par les ouvrages hydro-électriques. Le Parc du Doubs et le Pays Horloger se sont engagés à inviter régulièrement les acteurs locaux (communes, associations, organisations professionnelles...) et la population à exprimer leurs

préoccupations et à se tenir informés de l'avancement de ces démarches, auxquelles le Parc et le Pays sont associés.

## **AU PROGRAMME :**

### **9h00 : Accueil-café des participants**

### **9h15 : Introduction**

- Accueil par le Parc du Doubs et le Pays horloger
- Rappel du cadre et des actions définies pour le Doubs (*autorités binationales – EPTB et OFEN*)

### **10h00 : Zooms thématiques**

#### Thème 1 : Qualité de l'eau et micropolluants

- Bilan de l'action collective Limitox (*Syndicat Mixte du Dessoubre*)
- Mise aux normes des STEP (*Canton de Neuchâtel*)

#### Thème 2 : Aménagement du cours d'eau

- Problématique des seuils : ruisseau de contournement de Saint-Ursanne (*Canton du Jura*)
- Amélioration morphologique du Doubs : aménagement en aval du Châtelot (*Biotec*)

### **11h15 : Contributions du Parc et du Pays**

- Actions en faveur des milieux et espèces associées au Doubs (*Parc du Doubs*)
- Perspectives pour le futur Parc Naturel Régional (*Pays horloger*)

### **12h00 : Clôture et verre de l'amitié**

Les inscriptions en ligne sont vivement recommandées. Côté suisse, le formulaire se trouve dans la rubrique « Actualité » du site [www.parcdoubs.ch](http://www.parcdoubs.ch) et côté français sur le site [www.pays-horloger.fr](http://www.pays-horloger.fr)

## **CONTACTS ET INTERVIEWS**

---

Anne Girardet  
Parc du Doubs (Suisse)  
+41 (0)32 420 46 70  
[anne.girardet@parcdoubs.ch](mailto:anne.girardet@parcdoubs.ch)

Maxime Delavelle  
PETR du Pays Horloger (France)  
+33 (0)3 81 68 53 32  
[maxime.delavelle@pays-horloger.com](mailto:maxime.delavelle@pays-horloger.com)